

Référent(e) Auto-Évaluation - Qualité des ESSMS

Certié(e) AFNOR Certification

La formation Référent(e) Auto-Évaluation - Qualité permet de maîtriser le cadre de l'évaluation et de l'auto-évaluation des ESSMS et de concevoir un plan d'action pour la démarche d'amélioration continue.



Prochain démarrage :	Promotion RAE04 : 14 mai 2024
Modalités :	100% en téléprésentiel
Prérequis :	Être titulaire d'un diplôme de niveau 3* (CAP-BEP) ou équivalent et justifier d'une expérience de 1 an dans le secteur social ou médico-social. *nomenclature 2019
Durée du dispositif :	21 heures, soit 3 jours organisés en téléprésentiel, en 3 regroupements de 1 journée.
Niveau de sortie :	Sans niveau spécifique.

Objectifs & Compétences visées

Ce dispositif permet de former les personnes qui vont être chargées de l'auto-évaluation et de l'amélioration continue de la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux, en les dotant des connaissances et des méthodologies pour :

- acquérir l'expertise pour préparer un établissement à l'auto-évaluation en interne,-
- mettre en œuvre, avec les différents acteurs d'un établissement ou service, l'auto-évaluation de la qualité dans un établissement social ou médico-social,
- concevoir le plan d'amélioration continue issu des résultats de l'auto-évaluation, d'un établissement ou service social ou médico-social,

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- de maîtriser le cadre de l'évaluation et de l'auto-évaluation des ESSMS,
- de mettre en œuvre les outils d'évaluation de la HAS,
- d'organiser l'auto-évaluation,
- de mettre en œuvre les méthodes d'évaluation de la HAS,
- de bâtir un plan d'action pour la démarche d'amélioration continue,
- d'utiliser la plateforme collaborative SYNAE.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation « Référent(e) auto-évaluation - qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

L'ouverture de cette première promotion de « Référent(e) auto-évaluation - qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » ne permet pas d'annoncer un taux de réussite à ladite certification. Toutefois, le taux de réussite aux deux certifications AFNOR Certification comparables, "Intervenant(e) de l'Évaluation des ESSMS" et "Responsable Qualité-Évaluation du Secteur Social et Médico-Social", préparées par Espace Sentein, relatives aux 3 dernières promotions, est significatif :

Mise à jour : 23/10/23

